

Le Journal des Familles

SEPTEMBRE 2018

Infos-Rentrée



Education, réussite et avenir, notre engagement !



L'épanouissement des enfants et des jeunes vençois, le développement du faire ensemble en prenant appui sur les valeurs de la République et de la laïcité sont au cœur de notre action municipale. Pour que tous puissent échanger, apprendre, s'amuser, s'émanciper, nous accompagnons les jeunes vers l'autonomie et leur épanouissement, vers la citoyenneté et l'engagement collectif. Une culture éducative bâtie ensemble

pour donner les chances aux 4.500 jeunes vençois de moins de 20 ans de grandir et s'épanouir à Vence.

Notre mobilisation est renforcée pour manger bio et associer les enfants au choix des menus des écoles et des centres de loisirs, pour lutter contre les déchets, créer des jardins potagers et valoriser notre patrimoine naturel. Nos efforts sont démultipliés pour transformer les activités périscolaires en programmes éducatifs ludiques stimulant les découvertes culturelles, sportives, environnementales avec la LPO...

Elles visent à permettre à l'enfant de trouver sa place avec les autres en prenant goût au partage, à l'effort et à l'apprentissage collectif.

“Faire ensemble pour faire société”

L'expression orale, gestuelle et créative, favorisée dès le plus jeune âge, sera déployée envers tous les 0-5 ans.

Un ensemble de dispositifs pour lequel nous consacrons les plus importants moyens financiers et humains de la Commune.



Avec ma fonction de Maire, j'ai souhaité conserver la délégation "Education, réussite et avenir" et placer les enfants au cœur de Vence. Un enjeu majeur pour le bien-être et le bien vivre des jeunes, acteurs de la Ville de demain, d'une "Ville Amie des Enfants" et partenaire de l'Unicef. Excellente rentrée et belle année scolaire à toutes et tous.

Catherine Le Lan

Maire de Vence,
Présidente du SIVOM Pays de Vence

GUICHET UNIQUE & SON PORTAIL EN LIGNE pour répondre aux besoins des familles vençoises

Vous souhaitez connaître les activités municipales dédiées aux enfants, les aides pour les plus fragilisés, l'organisation des temps périscolaires municipaux dans les écoles, les menus des restaurants scolaires, l'accompagnement municipal au devoir ainsi que les associations qui oeuvrent à Vence, le Guichet unique vous apportera toutes les informations éducatives.



UN GUICHET PLUS PERFORMANT DÈS LA RENTRÉE

Le guichet unique centralise en un seul lieu tous les services dédiés aux 0-20 ans : famille, enfance, jeunesse, éducation et pour toutes les inscriptions : crèche, temps péri et extra scolaires, dans les écoles maternelles et primaires, à la restauration scolaire, centres de loisirs, passeports vacances...

Le portail famille offre un accès permanent à certaines démarches administratives dans le domaine de l'enfance: pour accéder à sa fiche famille, régler par paiement électronique les activités et la restauration scolaire, visualiser les inscriptions de ses enfants... pour un réel progrès dans le quotidien des familles.

NOUVEAUTÉ !

Transmettre la préinscription de votre enfant directement sur le Portail en ligne entre le 1^{er} et le 5 septembre puis inscription simplifiée au Guichet Unique à compter du 10 septembre. Pour les personnes ne disposant pas d'internet, des médiateurs numériques sont à la disposition du public, en Mairie (Cité historique), à la Médiathèque (av. Colonel Meyère), au Centre d'animation de la vie sociale (Maison de la vie Vençoise, av. des Alliés).

GUICHET UNIQUE

Centre Toreille 2^{ème} étage, 177 Avenue Alphonse Toreille.

LUNDI : 8h30 à 12h & 13h30 à 18h30.

MARDI : 8h30 à 12h30 & fermé l'après-midi.

MERCREDI : 8h30 à 12h & 13h30 à 17h30.

JEUDI : 8h30 à 12h30 & fermé l'après-midi.

VENDREDI : 8h30 à 12h & 13h30 à 17h30.

Accueil téléphonique chaque matin : 04.93.58.23.70.

Par mail : guichetunique@ville-vence.fr

En ligne : <http://portailfamille.vence.fr>

Sur : www.vence.fr

UNE DÉMARCHÉ ÉDUCATIVE CHOISIE

Les activités municipales s'inscrivent au travers de l'art, du langage et de la créativité. Les enfants sont invités en immersion à découvrir et à manipuler des outils avant de passer à la création collaborative et ludique. Le personnel encadrant élabore des projets progressifs de loisir, adaptés au groupe d'enfants qui doit allier le développement de la collaboration, de la confiance en soi, de la curiosité et de l'autonomie. Des projets tels que «*Autour de FRANTA*», artiste international vivant à Vence, «*Un été avec Monsieur Matisse*», «*Des boîtes à lire et à rêver*», un projet patrimoine, «*Cuisines en Méditerranée*» sont développés.

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES & LES CENTRES DE LOISIRS

L'organisation des accueils municipaux est adaptée à l'âge et aux besoins des enfants avec un nombre d'intervenants investis pour la sécurité et l'épanouissement.

Les activités sont élaborées sous forme de projets pour apporter du délasserment et du divertissement dans une dimension collective qui favorise le lien social où l'obligation de réussite n'existe pas.

Informations, préinscriptions & inscriptions en ligne :
Guichet unique & <http://portailfamille.vence.fr>



LES 8 ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les accueils périscolaires sont organisés dans les 8 écoles de la Ville sur les temps non scolaires de 7h30 à 18h30. Ils offrent une solution éducative pour les enfants dont les parents travaillent. Ces accueils sont organisés en trois temps spécifiques : L'accueil du matin, la pause méridienne et la fin de journée. Durant ces temps éducatifs et de loisirs, les enfants ne sont pas «gardés» mais bénéficient de réelles activités de loisirs. Un accompagnement aux devoirs est cependant proposé le soir pour les enfants des classes élémentaires afin de ne pas rallonger le temps d'apprentissage en famille après 18h30.

3 CENTRES DE LOISIRS POUR FAIRE SOCIÉTÉ ENSEMBLE

ST MICHEL/TOREILLE POUR LES 3/5 ANS
CHAGALL POUR LES 5/10 ANS
MAISON DE LA JEUNESSE & DES LOISIRS POUR LES 11-17 ANS.

Trois Centres de loisirs pour se détendre, se divertir, développer des compétences, par le jeu et la pratique d'activités ludiques, artistiques, culturelles, sportives et autour de la nature. Depuis 2014, 40 places supplémentaires ont été créées pour répondre aux besoins des familles vençoises. Les activités collectives des Centres de loisirs permettent aux enfants de prendre des responsabilités, de développer leurs compétences sociales et de travailler l'autonomie à chaque fois que cela est possible. Selon l'âge, les actions à visée d'autonomisation s'amplifient jusqu'à participer à des chantiers jeunes et à organiser des départs en séjours autonomes.



NOUVEAUTÉS !

POUR LES CENTRES DE LOISIRS DES 3/10 ANS :

Du 1^{er} au 5 septembre, les familles auront la possibilité de préinscrire leur(s) enfant(s) aux Centres de loisirs pour les vacances de la Toussaint et de Noël.

Dès le 10 septembre, ouverture des inscriptions au Guichet unique. Nous incitons les familles disposant d'un accès internet à effectuer la préinscription en ligne.

Pour les personnes ne disposant pas d'internet, des médiateurs numériques accompagnent les démarches en ligne : en Mairie (Cité historique), à la Médiathèque (av. Colonel Meyère), au Centre d'animation de la vie sociale (Villa Berthe, av. des Alliés).

LES AMÉNAGEMENTS ÉDUCATIFS ET DE LOISIRS

Les enfants et les communautés scolaires participent aux aménagements éducatifs et de loisirs de Vence depuis 2014 : aménagement naturalisé devant l'école Lei Bigarradié et de la cour Saint-Michel / Toreille qui sera terminé en 2018-2019, en passant par le terrain de sport réaménagé du Suve et la participation des enfants de Chagall impliqués dans la création du Parc de la Conque.

NOUVEAUTÉ !

En 2018-2019, à la demande de la communauté éducative des écoles Les Baous et Chagall, un parcours sportif adapté aux enfants sera créé à côté du Gymnase Candau.

UNE MAISON DE LA JEUNESSE & DES LOISIRS pour tous les jeunes de 12 à 17 ans

Cette structure municipale, habilitée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports offre un lieu d'accueil, d'information, d'activités de proximité, d'élaboration de projets collectifs, d'actions de prévention, et de participation aux manifestations de la Ville... Cet accueil propose un espace privilégié de rencontres et de convivialité pour tous les jeunes.

A travers ces échanges, des idées et des projets peuvent émerger et se concrétiser grâce à l'encadrement des animateurs attentifs et soucieux du bien-être de chacun.

Ces activités permettent ainsi de :

- Favoriser les notions de citoyenneté, de socialisation et de respect.
- Favoriser l'épanouissement de chacun par une logique de développement éducatif et culturel.
- Amener les jeunes à exercer leur capacité d'initiative et à prendre des responsabilités tout en développant une démarche participative.
- Proposer un programme d'activités variées en impliquant les jeunes à leur préparation.
- Organiser des séjours de vacances en gestion libre basés sur la participation de chacun et la gestion d'un budget.
- Organiser des stages de découverte afin de sensibiliser à de nouvelles pratiques culturelles.

DES ACTIVITÉS PROPOSÉES TOUTE L'ANNÉE

Activités de proximité, sorties à la journée, stages de découverte, soirées thématiques, sorties week-ends, mini camps nature, séjours de vacances...

NOUVEAUTÉS !

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

- **Création d'un groupe de jeunes secouristes bénévoles avec la Croix-Rouge**
- **Création d'un groupe de paroles avec ARPAS (Association humanitaire, d'entraide, sociale)**
- **Développement d'actions communes avec les éducateurs spécialisés : ateliers, sorties**
- **Développement du partenariat avec la Brigade de prévention de la délinquance juvénile de la Gendarmerie Nationale : actions de prévention pour les 11/14 ans**

DANS LE CADRE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

- Organiser un programme culturel trimestriel pour la jeunesse
- Développer des actions caritatives auprès des personnes en difficulté
- Développer des projets d'insertion professionnelle auprès des 17/20 ans
- Développer un partenariat avec l'association PAJE
- Mettre en place des interventions lors de la pause méridienne auprès des élèves de CM2 dans l'objectif de faire connaître la Maison des Jeunes et de développer un volet prévention.
- Etudier le renforcement des transports publics notamment en fin de journée et le week-end.



LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

La Ville investit dans le numérique à l'école : 96 Tablettes numériques (iPad), 146 PC dont 113 issus du Lycée Matisse et déployés dans les écoles, 12 ordinateurs portables, 4 classes mobiles équipées de 40 ordinateurs portables, 21 vidéo-projecteurs, 12 Apple TV, 4 tableaux interactifs, 8 copieurs numériques, sécurisation et aménagements des réseaux, maintenance du parc informatique en régie pour les 8 écoles... soit un investissement numérique de près de 190 000 euros depuis 2014.

NOUVEAUTÉ !

Une dizaine d'ordinateurs sera installée en cette rentrée de septembre 2018.



MÉDIATION SCOLAIRE, pour une vie simplifiée & sécurisée au Collège & au Lycée

AU LYCÉE : UN PARTENARIAT RÉGION-VILLE-ASSOCIATION MONTJOYE

La Ville de Vence et la Région, par son Programme Régional de Médiation Sociale et Educative (PRMSE), apportent une réponse préventive aux problématiques souvent rencontrées au quotidien par les lycéens : décrochage scolaire, actes d'incivilité, conduites à risques, consommation de stupéfiants, délinquance... et plus récemment, les phénomènes de radicalisation. La Ville et la Région ont confié cette action aux abords du Lycée à l'association Montjoye, spécialisée dans ce type d'intervention.

Une intervention préventive de terrain

- L'équipe de médiation éducative observe, analyse et assure une présence sociale et éducative régulière dans les espaces publics et une veille préventive aux abords du lycée Henri Matisse.
- Elle écoute, oriente, facilite le dialogue et la communication des jeunes.
- Elle accompagne les jeunes dans leurs démarches, sert d'interface entre les individus aux abords des établissements scolaires et les institutions.
- Elle régule les tensions, les conflits entre jeunes, entre jeunes et institutions, et contribue à préserver le cadre de vie.
- Elle suscite des projets et organise des activités visant à créer du lien social.
- Elle renforce la vie sociale de proximité et les partenariats avec les établissements scolaires et institutions de proximité...

Les principes de l'intervention

- La neutralité et l'impartialité guident l'intervention des médiateurs éducatifs à travers la négociation et le dialogue.
- Le libre consentement et la participation des jeunes lycéens

AU COLLÈGE : UN PARTENARIAT DÉPARTEMENT -VILLE-ASSOCIATION PAJE

À la rentrée 2018, le Département des Alpes-Maritimes poursuit le déploiement de la médiation scolaire aux abords des collèges dont celui de La Sine à Vence, avec l'association Vençoise PAJE. Comme au Lycée, les médiateurs interviennent aux abords de l'établissement pour une sécurité de proximité, un dialogue avec les collégiens, apaiser les tensions par une présence rassurante d'adultes repérables et visibles, alerter et prévenir les conflits.

UNE RESTAURATION SCOLAIRE DE QUALITÉ élaborée par un personnel attentionné et très qualifié

À Vence, les Groupes scolaires disposent de leur cuisine et de leur personnel qui mitonne, chaque jour, des repas équilibrés à l'aide de produits frais et locaux. Les produits biologiques sont chaque année plus nombreux sans surcoût pour les familles. Ils sont passés de 20% à 30% depuis 2014.

Une lutte anti-gaspillage est organisée depuis deux ans auprès des enfants.

Les professionnels ont suivi une formation pour adapter leur pratique à cette nouvelle approche.

La première Commission «menus» a été organisée avec les enfants en juin 2018.

Une diététicienne a été sollicitée afin de répondre toujours mieux à l'équilibre alimentaire des enfants.

Le bilan est très positif sur la qualité diététique des repas proposés dans nos établissements.

Les menus peuvent être consultés sur le portail des familles
<http://portailfamille.vence.fr>



NOUVEAUTÉS!

- Le bio passe de 30 à 33%.
- Les enfants souhaitent de la soupe l'hiver : des investissements seront donc entrepris pour répondre à cette demande très diététique. «La soupe fait grandir» disaient nos aïeux !
- La réflexion sur une proposition de repas végétariens est lancée.
- Les enfants aiment particulièrement certaines recettes de nos «tops chefs municipaux», nous collecterons donc ces recettes pour répondre à leurs souhaits !

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le programme de réussite éducative (PRE) mené conjointement par la Métropole, l'État, la CAF et la Commune est issu du plan de cohésion sociale. Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans résidant en quartier prioritaire du centre-ville qui présentent des signes de fragilités et/ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement harmonieux. De nombreuses actions sont menées en direction de la jeunesse et des familles par l'association ISI-Montjoye au sein du centre d'animation de la vie sociale (Maison de la vie Vençoise), au travers du contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS), d'action autour du soutien à la fonction parentale, d'accompagnement gratuit à la lecture à la médiathèque ... La ville de Vence finance l'accompagnement scolaire CLAS au Collège de la Sine.

EN 2018, DEUX ACTIONS PHARES ONT ÉTÉ ENGAGÉES Optimiser la lutte contre le décrochage scolaire.

Un partenariat avec les services techniques de la Ville et l'équipe de prévention spécialisée de Montjoye a permis de mettre en place des stages pour les élèves «décrocheurs et/ou exclus temporairement».

L'ouverture culturelle des enfants du PRE aux ateliers philo et cirque organisés par le Centre culturel.

Création d'une classe "Très Petite Section".

Depuis 2016, l'école du Signadour accueille une classe pour des publics prioritaires âgés de 2 à 3 ans. La Municipalité met à disposition de l'école, un personnel ATSEM, un local et du matériel spécifique.

FOCUS SUR LE FONDS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Il s'agit d'une action fraternelle et solidaire menée par la Ville de Vence à l'égard des plus fragiles par des aides financières à l'éducation afin d'œuvrer pour l'égalité des chances en matière d'éducation.

Les objectifs de ce fonds sont d'aider les familles et les enfants les plus démunis à assumer

- l'accès à la restauration scolaire
- les dépenses liées à la culture ou au sport
- les difficultés ponctuelles (par exemple en matière de santé) des enfants vençois

Un budget de 10 000 € (voté annuellement) épaula les familles dans les dépenses d'éducation : accueil périscolaire, accueil de loisirs, transports et sorties scolaires, demi-pension, activités culturelles, frais de séjour des classes (verte, bleue, rousse, neige). Ce budget permet également d'assurer une aide aux soins bucco dentaires, acquisitions de lunettes, appareils auditifs ou dentaires...

TRANSPORTS SCOLAIRES

A Vence, les transports scolaires sont organisés par la Métropole Nice Côte d'Azur.

Régie des transports scolaires

177 avenue Alphonse Toreille 06140 Vence.

<http://www.nicecotedazur.org/deplac...> et Allo Mairies 3906

Inscriptions en ligne Sur www.scolabus.nicecotedazur.org

En optant pour l'inscription en ligne, les familles bénéficient de la carte de bus sur smartphone, de prélèvements mensuels automatiques sans frais...

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES contre la vente de cannabis de type "Cannabidiol"

Un Arrêté du Maire interdit la vente de cannabis de type «cannabidiol» (CBD) sous toutes ses formes à proximité de 200 mètres autour du Lycée Matisse (101 Avenue Foch) et des écoles voisines (Ecole maternelle des Baous 261 avenue Foch, Ecole élémentaire Chagall, Accueil de Loisirs 507, chemin du Calvaire).

LES TRAVAUX ENGAGÉS DANS LES ÉCOLES CET ÉTÉ 2018, un effort important pour nos enfants



Vence poursuit les travaux de rénovation, d'embellissement et de sécurisation de ses écoles. Pendant les vacances estivales, la Ville a ainsi engagé des travaux sur les 8 établissements scolaires. Des travaux ne pouvant être entamés qu'en période de vacances scolaires pour la sécurité des élèves.

Groupe scolaire de l'Ouest

Maternelle des Baous :

- Réfection complète des deux blocs sanitaires.

Ecole élémentaire Chagall :

- Réfection de peinture dans 2 salles de classe et rénovation des toitures de l'aile «Est» et des étanchéités de la verrerie du hall d'entrée.



Groupe scolaire du Suve

Maternelle :

- Peinture des circulations et des sanitaires, et remplacement de tous les luminaires de l'école.

Groupe scolaire Saint-Michel / Toreille

- Peinture de 4 salles, pose de bancs en bois autour des oliviers, restauration de la porte en bois à l'arrière du parking et automatisation du portail du parking des enseignants, création d'un cabinet médical accessible aux personnes à mobilité réduite, pose de ventilateurs et de stores électriques dans certaines salles.

Maternelle Lei Bigarradié

- Création d'un préau sur la cour arrière et réfection de la cour, remplacement de diverses portes coupe-feu sécurité, pose de 10 ventilateurs dans plusieurs classes.

Maternelle du Signadour

- Remplacement du revêtement de sol d'une classe.

Cet été, le bureau du médecin scolaire a été déplacé et réhabilité au sein de l'école St Michel / Toreille. Plus qu'un déplacement d'infrastructure, il s'agit d'une réelle évolution souhaitée par le Maire : le bureau du médecin scolaire devenant enfin pleinement accessible à tous puisque désormais situé en rez-de-chaussée de l'établissement (auparavant au 2^e étage sans ascenseur). Ce bureau est également totalement équipé de façon à répondre à toutes les urgences et à toutes les attentes.

La Sécurité des élèves et des personnels : une priorité !

Les travaux de sécurisation des établissements scolaires ont été achevés cet été :

- opacification du vitrage par la pose systématique de films occultants sur les fenêtres côtés rues,
- pose de boutons moletés (pour sécuriser les classes non fermées à clés) et équipement de dispositifs d'alerte dans tous les établissements scolaires.

L'école maternelle et élémentaire du Suve, le groupe scolaire Toreille/St Michel, les écoles maternelles Lei Bigarradié et Signadour se sont vues équipées d'un visiophone. Cette dernière école dispose également depuis cet été de grilles aux fenêtres du dortoir.

LES DÉPENSES LIÉES À L'ENFANCE, L'ÉDUCATION & LA JEUNESSE REPRÉSENTENT EN 2018, 18% DU BUDGET COMMUNAL SOIT 6,7 MILLIONS D'EUROS

Ces travaux d'été constituent un effort important de la Municipalité pour assurer confort, sécurité et qualité d'enseignement des enfants.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme d'investissement 2018 pour la jeunesse et l'enfance de 390.590 €uros dont 338.000 €uros financent les travaux dans les bâtiments scolaires :

- 155.000 €uros pour la réfection du préau et des menuiseries extérieures de l'école Lei Bigarradié
- 15.000€ pour améliorer la Maison des Jeunes et des Loisirs
- 4.000 €uros pour des aménagements de toiture à la Crèche Véga.
- 20.000 €uros pour les aménagements paysagers de l'école du Signadour
- 20.000 €uros pour équiper de stores l'école Chagall
- 45.000 €uros pour des aménagements à l'école St-Michel / Toreille dont le Cabinet médical
- 20.000 €uros pour l'école des Baous
- 40.000 €uros de dotation annuelle de sécurité des écoles...

La Ville finance aussi des sorties, voyages, classes découvertes...

En 2017, près de 100.000 €uros ont permis aux jeunes d'accomplir des activités de loisirs, découvertes...



STIMULER & AMPLIFIER LE LANGAGE CHEZ LES PLUS JEUNES, un engagement éducatif municipal fort !

« Le développement des cinq premières années de la vie s'avère crucial pour l'acquisition des habiletés nécessaires aux apprentissages scolaires. Les capacités acquises précocement en langage oral ont une influence sur l'apprentissage et le niveau de maîtrise du langage. » Professeur Michel Zorman, spécialiste de la méthode « Parler Bambin »

L'environnement éducatif d'un enfant peut engendrer des écarts de 1 à 4 dans le nombre de mots entendus en une semaine. À Vence, nous avons décidé de développer l'expression et les interactions langagières auprès des plus jeunes au sein de nos structures municipales.

Un programme adapté de « parler bambin » a été développé à la crèche Véga par les professionnels de l'enfance depuis 2015 puis dans les accueils NAP (nouvelles activités Périscolaires) jusqu'en 2017.

La méthode consiste en une stimulation des interactions pré-langagières et langagières entre les enfants et les adultes. Cette action vençoise vise à développer les capacités langagières de tous les enfants, à donner l'envie et le plaisir de communiquer par la confiance et l'estime de soi.

Le succès de l'action est au rendez-vous. Les professionnels et les familles en ont fait le constat.

Il a également été déterminant dans le changement de modèle d'accompagnement éducatif auprès de l'enfant au sein des structures municipales. Nous sommes passés « d'agir pour l'enfant » à « faire avec l'enfant », ce qui modifie complètement la démarche éducative.

Déroulé de l'action :

- Formation des agents du Multi accueil Vega
- Déclinaison de la méthode sur les différents temps de vie de l'enfant
- Elaboration d'outils pour une démarche commune
- Diffusion de la méthode auprès des enfants
- Information des parents et implication des familles pour la méthode partagée
- Diffusion aux autres structures et accompagnement



NOUVEAUTÉ !

Tous les enfants de 0 à 5 ans qui fréquentent les accueils municipaux, périscolaires, extrascolaires et crèches, profiteront de cette méthode qui place l'expression par l'art, le langage et la créativité au cœur de la démarche éducative municipale Vençoise.

L'ART POUR TOUS...

ATELIERS PÉDAGOGIQUES AU MUSÉE

Le Musée de Vence/Fondation Émile Hugues organise toute l'année des ateliers créatifs pour les jeunes inspirés des expositions en cours. Lieu pour l'Art et la Jeunesse, le Musée propose des stages pendant les vacances scolaires pour les enfants de 7 à 14 ans. L'occasion pour le jeune public de saisir la démarche des artistes et de développer librement le plaisir d'expression et de création.

Le Musée associé à l'espace atelier devient un lieu familier pour l'enfant, un véritable lieu d'éveil, de questionnement, de créativité, ouvert sur le monde...



ATELIERS DU MERCREDI

Les enfants de 6 à 14 ans sont accueillis le mercredi par une médiatrice expérimentée, pour des cours d'initiation à la création plastique. Chaque groupe constitué au maximum de 12 enfants, offre un soutien attentif et individualisé pour se forger une culture artistique et expérimenter de nombreuses techniques.

Pour toute inscription ou renseignement 04.93.58.15.78 et sur www.vence.fr.

NOUVEAUTÉ !

Des stages autour du patrimoine Vençois, destinés aux enfants issus du quartier « politique de la Ville » ont été organisés cet été en partenariat avec le Ministère de la Culture.

JARDINS ET AIRES DE JEUX

À Vence, quatre jardins et aires de jeux sont destinés aux jeunes enfants. Ces aires situées en centre-ville sont équipées et adaptées aux plus jeunes.

- AIRE DE JEUX DE L'ÉTOILE Avenue des Poilus.
- SQUARE MALIVER Place Maréchal Juin.
- JARDIN-VILLA CRISTINI Avenue Bougearel (plateau St-Michel).
- JARDIN DU PARC DE LA CONQUE Chemin du Calvaire à proximité du lycée Henri Matisse.

Mais aussi des animations, initiations, visites...destinées au jeune public, organisées par la Médiathèque, le Conservatoire, le Centre Culturel, la LPO, l'Office du Tourisme...

Et le Cinéma Casino à 3 euros pour les moins 14 ans et pour toutes les séances.

DEUX PROCHAINS RENDEZ-VOUS

FORUM DES ASSOCIATIONS & FÊTE DES SPORTS

Samedi 8 Septembre

Parrain 2018, Stéphane DIAGANA

11h Ouverture.

12h Remise des médailles de la Ville aux Associations

BAC ET BREVET, LES « MENTIONS TRÈS BIEN » RÉCOMPENSÉES

Mercredi 12 septembre à 18h

Les lauréats « Mention très Bien » au Bac & au Brevet des Collèges récompensés par la Mairie.